

# la lettre

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

N°8

## Édito du Président



**Projet de territoire.** Le Bassin de Pompey envisage l'avenir dès aujourd'hui à travers un projet de territoire à l'horizon 2030. L'ambition est de développer l'attractivité aussi bien dans le tourisme et les loisirs, la culture et le sport que dans le domaine de la santé et la formation grâce à un plan d'aménagement ambitieux et innovant et ainsi devenir un territoire singulier d'excellence. Pour mener à bien cette démarche, une centaine d'élus municipaux et communautaires accompagnés de techniciens se sont réunis en groupes de travail afin de débattre et de fixer les six enjeux du projet de territoire et leur déclinaison en axes stratégiques forts.

**L'avenir en tête.** L'avenir est une préoccupation que nous devons tous partager. Certes il peut paraître ambitieux d'agir sur le cours des événements et se projeter dans 15 ans, mais n'est-ce pas la raison même du politique? J'en veux pour preuve cette détermination à reconstruire ces 20 dernières années une économie locale, devenue un modèle de reconversion.

**L'action au quotidien.** L'exercice d'anticipation, de projection vers l'avenir ne nous éloigne pas des préoccupations et des difficultés quotidiennes de chacun. Le Bassin de Pompey maintient son engagement pour améliorer le confort de vie de ses concitoyens, aujourd'hui comme demain avec de nouveaux services performants qu'il s'agisse de la lutte contre la précarité énergétique grâce à un système d'aides aux travaux de rénovation de l'Habitat ou le déploiement de nouveaux services de garderie. La création d'une application mobile innovante d'informations en temps réel sur les transports en communs ou l'aménagement des voiries de nos villes et villages confortent également cette dynamique.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

**Laurent TROGRILIC,**  
Président de la Communauté de  
Communes du Bassin de Pompey

## Sommaire

<b>À la une</b>	<b>1</b>
Application p'SIT !	
<b>Mobilité</b>	<b>1</b>
Bougez à la demande sur le Bassin de Pompey	
<b>Economie</b>	<b>2</b>
Pôle tertiaire, espace d'avenir	
<b>Institution</b>	<b>2</b>
Projet de territoire 2030, l'avenir en tête	
<b>Petite enfance</b>	<b>3</b>
« L'arbre », source d'échanges	
<b>Aménagement urbain et voirie</b>	<b>3</b>
Rue du Général Leclerc à Faulx : Sécurité renforcée et aménagements urbains Rue Jean Jaurès à Marbache : Sécurisation et aménagement d'un axe majeur	
<b>Habitat</b>	<b>3</b>
Lutte contre la précarité énergétique : Propriétaires, habitez mieux !	
<b>Culture</b>	<b>4</b>
Exposition Emergences 2012	
<b>Développement durable</b>	<b>4</b>
1 <sup>ère</sup> édition de « Habitat durable, mon écosphère »	
<b>Environnement</b>	<b>4</b>
Infos pratiques : Bacs verts Collecte des objets hétérogènes Collecte de vélos usagers à la déchetterie	

## À la une p'SIT ! Soyez Mobiles !



### Vous en avez assez de louper votre bus, ou d'attendre votre train ? Tous les transports du Bassin de Pompey sur votre mobile.

Le pôle Transport et Mobilité Durable du Bassin de Pompey, a mis en place une application gratuite pour Smartphones afin de vous permettre de connaître en temps réel, toutes les informations essentielles sur les lignes des réseaux Le SIT, TED, SUB et TER. Baptisée P'SIT !, cette application innovante et intuitive, pensée pour rendre la vie plus facile, vous permettra d'organiser facilement et du bout des doigts vos déplacements.

- **lignes de bus, train TER, transport à la demande et horaires ;**
- **distance à parcourir** pour rejoindre l'arrêt de bus le plus proche ;
- **horaire de passage du prochain bus à l'arrêt le plus proche de vous ;**
- **information en temps réel** sur l'état du trafic et des éventuelles perturbations ;
- **informations pratiques : tarifs, points de vente.**

Télécharger gratuitement l'application sur :



## Mobilité Bougez à la demande sur le Bassin de Pompey

Service intercommunal de transport

Le service de transport à la demande SITad'in est proposé sur le Bassin de Pompey en complément des services de transport en commun du réseau Le SIT en dehors des heures de pointe lorsqu'il n'y pas de bus. Les navettes circulent dans les 13 communes du Bassin de Pompey et desservent presque tous les arrêts de bus, plus des arrêts spécifiques SITad'in. Vous pouvez utiliser ce service de transport pour vous déplacer d'un arrêt à un autre sur le Bassin de Pompey ou pour prendre une correspondance avec Le SIT, le SUB ou le TER.

**Mode d'emploi :** Plus tôt vous réservez, plus sûr vous voyagez

**Inscription**  
Pour vous inscrire gratuitement à SITad'in, il vous suffit de téléphoner au 03 83 49 23 23 ou vous rendre à l'agence Le SIT 7 avenue du Général de Gaulle à Pompey.

Une carte d'adhésion à ce service vous sera ensuite adressée à votre domicile.

**Réservation**  
L'utilisation de SITad'in nécessite une réservation préalable et peut se s'effectuer jusqu'à deux heures avant un départ. Moins de deux heures avant, vous pouvez vous adresser à l'agence Le SIT pour vous rattacher aux services déjà réservés.

Un horaire de rendez-vous est alors proposé pour l'aller et éventuellement pour le retour.

Lors d'un même appel, vous avez la possibilité de réserver des transports sur plusieurs jours à l'avance. Un véhicule vous prend en charge à l'arrêt convenu et vous emmène jusqu'à la destination prévue.

**Tarifs**  
Il n'y a pas de supplément de prix, les titres de transport utilisés sont les titres habituels Le SIT et Mixcités.



## Économie Pôles tertiaires, espace d'avenir



**Dans le cadre de la démarche d'excellence territoriale menée sur le Parc d'activités Eiffel Energie, le Bassin de Pompey travaille depuis 2007 sur l'opportunité de créer un pôle tertiaire.**

Ce projet de pôle tertiaire vise notamment à répondre tant à des objectifs économiques et de création d'emplois que de développement durable et d'optimisation des services à la population en comprenant notamment :

- **L'installation d'entreprises** à vocation tertiaire sur le territoire du Bassin de Pompey, et le maintien d'entreprises issues de la pépinière d'entreprises installée sur le Parc Eiffel Energies (CAREP)
- **L'augmentation et la diversification** de l'offre d'emploi locale
- **Le développement de nouvelles offres** de service aux entreprises du Parc Eiffel Energie
- **La mise en valeur de l'entrée du Parc d'activité** par un travail particulier sur l'intégration paysagère du projet
- **Le développement d'un espace dédié à la formation** sur le Parc Eiffel Energie.

Pour répondre à ces objectifs ambitieux, Le Bassin de Pompey a lancé cette année, un projet immobilier visant à accueillir des structures publiques et parapubliques organisé en un pôle santé/social, un pôle emploi/insertion et un pôle développement local ainsi que des entreprises privées. L'opération, composée de 2 bâtiments, pour une surface utile totale d'environ 3500 m<sup>2</sup>, sera effectuée suivant les normes Haute Qualité Environnementale. Ces bâtiments seront situés rue des Quatre Éléments à côté de l'Établissement Multiservices Intercommunal.

Ce projet est la première phase d'un programme tertiaire sur le Bassin de Pompey qui se poursuivra par un second projet immobilier de bureaux, avec un espace d'affaires, de formation – innovation et de nouveaux services aux entreprises et à leurs salariés, à l'entrée du Parc Eiffel Energie, en sortie d'autoroute.

## Projet de Territoire 2030 l'avenir en tête

Le développement du territoire est l'affaire de tous. Vous souhaitez participer au comité citoyen pour le suivi des propositions et des actions. Inscrivez-vous en nous retournant ce coupon à :

Communauté de  
Communes du  
Bassin de Pompey  
Rue des 4 éléments  
BP 60008  
54340 POMPEY

**COUPON-  
REPONSE**

NOM : .....  
PRENOM : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
TELEPHONE : .....  
EMAIL : .....  
AGE : .....  
PROFESSION : .....

Vous pouvez également vous inscrire :

- Par téléphone : 03.83.49.81.81
- Par mail : [accueil@bassinpompey.fr](mailto:accueil@bassinpompey.fr) en précisant vos noms et coordonnées
- Sur internet : [www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

## Institution Projet de territoire 2030, l'avenir en tête

**Le Bassin de Pompey se singularise et affirme sa position de Pôle urbain d'équilibre au sein de la multipôle Sud-Lorraine. Réunis en groupes de travail, une centaine d'élus municipaux et communautaires accompagnés de techniciens ont débattus et fixé les 6 enjeux d'un projet de territoire et leurs déclinaisons en axes stratégiques**

**Prochaine étape : fin 2012 avec le plan d'action à court, moyen et long terme..**



### Vers un renforcement des fonctions de pôle urbain...

...Le Bassin de Pompey envisagé comme un espace ouvert où l'on peut apprendre, se soigner et se divertir dans l'aire métropolitaine entre Nancy et Metz.

### Vers une nouvelle urbanité territoriale...

...avec un programme d'aménagement urbain et paysager de rénovation des coeurs de villes et villages et la création d'éco-quartiers.

### Vers un désengorgement du Sillon Lorrain (A31)...

...grâce à de nouvelles infrastructures et des politiques publiques volontaristes en faveur des modes de transport fret et voyageurs collectifs, en plus d'un déploiement d'infrastructures numériques à très haut débit et d'un accès des milieux économiques et sociaux à ces réseaux de communication.

### Vers des objectifs de développement durable...

...qu'il s'agisse du cadre de vie du territoire, de la lutte contre le changement climatique et de la préservation des espaces naturels et la mise en valeur du patrimoine.

### Vers une politique de l'habitat durable ambitieuse...

...suivant le Programme Local de l'Habitat proposant une offre de logements nouveaux et adaptée aux besoins des habitants quelque soit leur âge et leur situation familiale.

### Vers une image durable et renouvelée du Territoire...

...en valorisant ses paysages, son offre culturelle, sportive et de loisirs intéressante et diversifiée.

### TOURISME ET LOISIRS

Le tourisme et les loisirs sont générateurs d'emploi dans de nombreux secteurs d'activités tels que le commerce, la restauration, l'animation... Dans ce but, l'étude des sites remarquables, des infrastructures de déplacement et d'hébergement et de l'offre de divertissement sur le Bassin de Pompey devra permettre de soutenir et de développer les activités touristiques et de loisirs présentes sur notre territoire.

### CULTURE ET SPORTS

L'action culturelle et sportive locale participe à l'attractivité et au maintien des ménages sur le Bassin de Pompey et peut être renforcée et dynamisée par une meilleure coordination des politiques. Elle passe également par une meilleure mise en réseau des équipements culturels (Médiathèques, salles de spectacles, écoles de musique ...) ainsi que par la valorisation de l'offre culturelle locale au-delà des limites du Bassin de Pompey.

### SANTÉ

Le secteur de la santé représentant approximativement 6% des emplois locaux, la mise en oeuvre d'un Contrat Local de Santé en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé va permettre l'établissement d'un programme d'actions pour : la prise en charge globale du patient et la coordination des acteurs de santé ; l'accompagnement de l'autonomie vers de nouvelles formes d'hébergement et de services; la promotion de la santé : nutrition et activité physique, prévention des risques et addiction, santé environnementale.

### FORMATION

Dans ce domaine, le Bassin de Pompey doit s'employer au maintien de l'offre scolaire et de formation supérieure déjà existante sur le territoire, mais également développer de nouvelles offres de formation en adéquation avec les besoins territoriaux et avec les futurs gisements d'emplois identifiés.

**Objectifs horizon 2030**  
3000 habitants nouveaux  
1200 emplois créés

### PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INTERCOMMUNAL

Le PADD intercommunal est un outil au service de la cohérence des politiques d'aménagement mises en oeuvre à l'échelle du Bassin de Pompey. Il aide également au développement de réflexions à l'échelle intercommunale sur les stratégies de développement urbain et sur la préservation des ressources et de l'environnement.

### SCHEMA INTERCOMMUNAL D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES

L'élaboration d'un schéma intercommunal d'équipements et de services est à même de permettre une réflexion sur la mise en réseau, voire la mutualisation, de certains équipements communaux, dans une logique d'optimisation des dépenses publiques et des services à la population, dans des domaines aussi variés que l'activité économique, les transports, les équipements culturels et sportifs.

### ACCESSIBILITE ET NOUVELLES FORMES DE MOBILITE

Dans un contexte de rationalisation énergétique, l'offre de services de mobilité alternative (transports collectifs, déplacements doux, mobilités partagées) sur un territoire devient un critère primordial de stratégie de localisation tant des ménages que des entreprises.

### POLITIQUE SOCIALE COMMUNAUTAIRE

Le développement d'une politique sociale communautaire doit permettre la mise en cohérence des politiques d'actions sociales communales et contribuer à renforcer des programmes d'actions en faveur de la santé-nutrition, de l'emploi - insertion et de la prévention en direction de la jeunesse.

# Petite enfance

## « L'arbre », source d'échanges

Chaque semaine, les assistants maternels de La crèche familiale l'île aux Enfants et les jeunes enfants aiment se retrouver, par petits groupes, autour d'ateliers créatifs et pédagogiques qui permettent aux enfants de participer à la vie collective.

En 2012, les professionnels ont choisi d'explorer le thème de « L'ARBRE » sur les plans culturel et environnemental autour d'ateliers d'éveil et de familiarisation à la vie en collectivité. L'arbre a été envisagé comme source d'inspiration. Les artistes peintres, la littérature et les comptines pour jeunes enfants, multiplient les écrits et les œuvres concernant cet élément naturel indispensable à notre quotidien. L'arbre a ainsi permis d'aborder l'histoire familiale de chacun et de savoir d'où viennent nos racines et comment s'organisent les branches de notre famille. Le symbole des cycles de la vie : « Etre petit, devenir grand ».



Pour terminer l'année dans la bonne humeur, les jeunes enfants sont partis à la découverte d'expériences sensorielles lors d'un pique-nique organisé près de l'étang de Bellefontaine à Champigneulle. Un temps d'échange et de rires.

La crèche Familiale l'île aux enfants compte 18 assistants maternels salariés du Bassin de Pompey offrant à la population 45 places d'accueil. La gestion des places est effectuée par le Bassin de Pompey.

La Directrice et son adjointe éducatrice assurent le suivi des enfants et les relations avec les parents en rencontrant régulièrement les assistants maternels à leur domicile.

L'accueil des enfants se fait au domicile des assistants maternels du lundi au vendredi entre 7 h et 19 h.

L'inscription à la crèche familiale peut se faire en ligne : [www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr) ou par courrier.

# Voirie



## Rue du Général Leclerc à Faulx – Sécurité renforcée et aménagements urbains

Dans le cadre de sa compétence voirie et urbanisme, la Communauté de Communes a procédé aux travaux d'aménagement de la rue du Général Leclerc pour une plus grande sécurité des piétons.

L'aménagement se situe au centre du village de Faulx, sur la route départementale n°90, en traversée du village. Cette route est une voirie de transit qui permet la liaison vers Malleloy et Monteno.

L'aménagement a consisté en la création d'une zone 30 par la construction d'un plateau surélevé de ralentissement. Ainsi cela a permis de réduire la vitesse des véhicules en plein cœur du village et de sécuriser le cheminement des piétons. En parallèle, la place de la mairie a été mise en valeur par la pose de pavés et de mobilier urbain et grâce à l'aménagement d'espaces verts.

Coût :

Aménagement urbain :

Pour le Bassin de Pompey : 246 000 € TTC

Enfouissement des réseaux aériens et mobilier urbain

Pour la commune de Faulx : 112 000 € TTC

# Habitat

## Lutte contre la précarité énergétique : propriétaires, habitez mieux !



### Habiter mieux

Consciente de l'importance d'agir dans ce domaine, la Communauté de Communes s'engage dans cette lutte dans le cadre de son 4<sup>e</sup> Programme local de l'habitat et de l'Agenda 21 aux côtés de l'Etat et de ses partenaires. Le dispositif « Habiter Mieux » prévoit d'aider financièrement les propriétaires occupants des logements les plus énergivores afin d'engager des travaux de rénovation thermique.

Le cumul de subventions permet ainsi de financer de 50% à 80% du montant des travaux, les aides du Bassin de Pompey vont quant à elles de 500 € à 2000 €.

La précarité énergétique est une réalité pour de nombreuses familles qui cumulent faibles revenus et mauvaise qualité thermique des logements, une situation difficile accentuée par les hausses successives des coûts de l'énergie. Sur le territoire du Bassin de Pompey 13% des ménages ont un « taux d'effort énergétique » supérieur à 10% (alors que la moyenne nationale est de 5,5%) et concerne principalement des ménages à faible revenu, les personnes âgées, les ménages logés dans le parc privé et des propriétaires occupants en maison individuelle.

### Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires dont les ressources ne dépassent pas certains plafonds, et dont les travaux amélioreraient le gain énergétique du logement d'au moins 25%.

Pour réaliser ce calcul, la Communauté de Communes missionne Urbam Conseil, qui accompagne gratuitement les propriétaires dans cette démarche lors de permanences tenues tous les 15 jours au siège du Bassin de Pompey.

Pour plus de renseignements : 03.83.49.81.81 ou [www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

### Premier bilan

13 dossiers déposés dont	135 600 € de subventions réservées dont :	320 000 € de travaux prévus	Gain énergétique
7 ménages modestes	84 800 € de l'Anah	26 % de travaux d'isolation intérieure ou extérieure	33 % des dossiers ont un gain énergétique de 25 % à 30 %
6 ménages très modestes (dont 1 logement indigne, 1 très dégradé et 2 dossiers adaptations)	21 800 € d'aide Habiter Mieux	23 % de travaux de menuiseries extérieures	34 % des dossiers ont un gain énergétique de 30 % à 50 %

Le coût moyen des travaux par logement est de 24 530 €, ce qui démontre les projets lourds sur le territoire du bassin de Pompey. La moyenne départementale est de 10 000 €.



## Rue Jean Jaurès à Marbache - Sécurisation et aménagement d'un axe majeur

Pensé dans la continuité de la première phase qui s'est terminée en 2008, cet aménagement qui s'étend sur 800m, privilégie la sécurité des piétons et des cycles par la réduction de la largeur de la chaussée, la création de trottoirs et d'une piste cyclable. Des arrêts de bus normalisés ont également été aménagés le long de cette rue.

La mise en place d'espaces verts et de traversées piétonnes contribue également à l'embellissement et à l'amélioration de la sécurité de cet axe important.

Coût :

Aménagement de la voirie :

Pour le Bassin de Pompey : 788 000 € TTC

Assainissement et espaces verts

Pour la commune de Marbache : 119 000 € TTC

## Culture

### Exposition EMERGENCES 2012

Le Bassin de Pompey souhaite offrir un espace d'exposition au sein de ses locaux afin de sensibiliser les différents publics fréquentant le lieu (usagers, entreprises,...) à la création locale, et également dans la perspective de donner un premier lieu d'exposition aux artistes émergents résidant sur le territoire.

C'est dans cette optique qu'est né le projet d'exposition « EMERGENCES » qui présentera, en trois sessions successives de juillet 2012 à avril 2013, les œuvres d'artistes émergents, proposées en lien avec le thème « Regards sur le Territoire ». Les œuvres retenues pour être exposées ont préalablement été sélectionnées par le comité de programmation présidé par M. BERGEROT, Vice-Président de la Communauté de Communes délégué à l'accès des jeunes à la culture ainsi que par des professionnels résidant sur le territoire et œuvrant pour la création, la diffusion et l'éducation artistique dans le domaine des arts plastiques.



Les premières œuvres ont été dévoilées au public durant les mois de juillet et d'août.

## Environnement : infos pratiques



### Bacs verts : Collecte des objets biodégradables



Épluchures, restes alimentaires, tontes... ces déchets fermentescibles ou biodégradables sont, sur le Bassin de Pompey, valorisés grâce à un service de collecte spécifique. Ils sont à jeter exclusivement dans le bac vert collecté en porte à porte. Un geste simple, qui opéré au quotidien, permet de réduire considérablement le poids de nos poubelles et de contribuer à la préservation de la planète. Une fois collectés, les bio-déchets sont envoyés à la composterie intercommunale de Saizerais où ils sont transformés naturellement en compost.



#### Que doit-on déposer dans la poubelle verte ?

Toutes les matières organiques et les déchets biodégradables peuvent être compostés comme :

- Les déchets de cuisine : épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de thé et de café, croûte de fromage, os, essuie-tout...
- Complétés par les déchets du jardin : tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées, paille, écorces, sciures de bois, cendres froides...

**NE PAS METTRE : PLASTIQUE, MÉTAUX, GRAISSE, HUILE, EXCRÉMENTS D'ANIMAUX, VERRE, ETC...**



Si j'ai beaucoup de déchets végétaux, je vais directement à la composterie ou à la déchetterie.

#### Jours de collectes :

(Sortir les déchets la veille au soir du jour de collecte après 19h)

- Pompey / Millery : **Lundi**
- Frouard / Champigneulles : **Mardi**
- Bouxières-aux-Dames / Lay-Saint-Christophe : **Mercredi**
- Custines / Faulx / Malleloy / Marbache / Monteny / Saizerais : **Judi**
- Liverdun plateau / Liverdun hors-plateau : **Vendredi**

Retrouvez toutes les dates de collectes sur [www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr) ou à la Mairie de votre domicile

## Développement durable

Agenda 21

Bassin de Pompey

### « Habitat Durable, mon écosphère »

C'est dans la bonne humeur et la convivialité que toute la famille s'est retrouvée dimanche 1<sup>er</sup> juillet, à l'espace multiservices intercommunal de Pompey, autour des animations de la première édition de « Habitat durable, mon écosphère », grand rendez-vous estival pour s'informer, comprendre et découvrir les bonnes pratiques dans nos maisons, nos jardins et pour nos loisirs.

#### Spectacles, ateliers et café-débats

Au programme de cette manifestation estampillée Agenda 21 : pour les enfants, des spectacles articulés autour de contes et de lectures, des jeux et ateliers de sensibilisation à l'écologie. Les plus grands auront pu se s'informer et se divertir autour de café - débats sur le jardinage écologique, l'économie d'énergie ou la qualité de l'air mais également autour de stands sur les énergies renouvelables et l'isolation ou les bons gestes pour le recyclage de ses déchets.



#### Les Familles à Energie Positive saluées

En outre, c'est au cours de cette journée que les habitants du territoire qui ont participé au premier défi « Familles à Energie Positive en Lorraine » ont été mis à l'honneur. Ces derniers ont porté haut les couleurs du Bassin de Pompey, en remportant les deux premières places de ce concours régional, réalisant plus de 30% d'économies d'énergie dans leur habitat, faisant ainsi de la sobriété énergétique leur mot d'ordre dans leur vie quotidienne.



### Collectes des objets hétérogènes

(extrait de règlement) : la collecte des objets hétérogènes est limitée à 2 m<sup>3</sup> par foyer.

Ne sont pas collectés : les fûts, bidons et autres contenants renfermant des produits polluants, les bouteilles de gaz, les batteries, les carcasses de voitures et de machines outils ou agricoles, la pierre, le béton, la terre, les ordures ménagères, les déchets verts, les explosifs, les extincteurs, les rouleaux de fil de fer, treillis soudés, les grillages et câbles métalliques, les produits radioactifs, les pneumatiques.



#### Attention :

les Déchets d'équipements électroniques et électriques (Electroménagers, TV, Hi-Fi, informatique) ne sont plus collectés avec les objets hétérogènes. Ils doivent être déposés en déchetterie pour être valorisés.

#### Jours de collectes :

- Bouxières-aux-Dames / Custines : 20 septembre 2012
- Pompey : 27 septembre 2012
- Marbache / Saizerais : 4 octobre 2012
- Lay Saint Christophe / Millery : 11 octobre 2012
- Liverdun : 18 octobre 2012

## Environnement



Chaque année de nombreux vélos sont apportés en déchetterie par les habitants du Bassin de Pompey.

Parmi ces vélos, une proportion très importante pourrait être remis en circulation après quelques réparations, et ainsi participer à la diminution de la masse globale des déchets produite sur le Bassin de Pompey.



#### Offrez une nouvelle jeunesse à vos vélos

Dans une démarche de développement durable, le Bassin de Pompey a conclu un partenariat avec l'association nancéienne Dynamo, spécialisée dans la récupération et la remise en état de vélos, afin de permettre aux habitants qui déposent leurs vélos usagés à la déchetterie qu'ils soient récupérés pour être valorisés.

L'association propose également à leur adhérents d'apprendre comment entretenir et réparer leurs cycles grâce à un atelier situé dans le centre-ville de Nancy et à un atelier mobile qui leur permet de se déplacer sur diverses manifestations.

Ce partenariat fait partie des nombreuses actions que comprend le Programme Local de Prévention des Déchets fixé par l'Agenda 21 du Bassin de Pompey avec pour objectif prioritaire la diminution de la production des déchets ménagers et assimilés de 7 % sur 5 ans.



### Collecte de vélos usagers à la déchetterie

